



Relevé de conclusions

Conseil de quartier du Centre-Ville

Mardi 27 février 2018

Centre Du Guesclin

Service Proximité et Relations aux Citoyens

Rédacteur : P FOURNIER

Co-Présidents: R DUPEYROU (Co-président élu, Conseiller municipal), JP GEORGES (Co-président habitant)

Référents des commissions et groupes de travail : E SUREAU, D COURANT, N MIOT.

Elus : Anne-Lydie HOLTZ, Jeanine BARBOTIN et Dominique SIX (Adjoints au Maire),

Agents municipaux : P FOURNIER (Service Proximité et Relations aux citoyens)

Membres : B CEOLIN, J et EJ DAMONGEOT, O GALAMEZ, V HERAULT, C HUCHEDE, S JOUHANIQUE, P LACORE, M MOYNARD, JM PIERRE, A WILLMANN.

Excusés : M BILLOT, C JEAN MARIE, L MARIN, D MEIGNAN, JL REGRAIN, P TERRASSIN.

Romain DUPEYROU ouvre la séance et rappelle l'ordre du jour :

1/ Présentation des travaux des commissions

- Patrimoine
- Cadre de vie
- Animation

2/ Actualités et informations en lien avec le quartier Centre-Ville

3/ Informations diverses – temps d'échange

1. *Point sur les travaux des commissions*

Commission Patrimoine

Romain DUPEYROU précise que les dossiers et questions en lien avec le patrimoine pourront être évoqués lors d'une rencontre avec monsieur Simon LAPLACE, Conseiller municipal en charge du patrimoine historique.

Cette rencontre, ouverte à l'ensemble des quartiers, est prévue le lundi 26 mars à 18h30 à l'hôtel de Ville. Ainsi, il est proposé de faire un point rapide sur les dossiers patrimoines.

Daniel COURANT, l'un des référents de cette commission expose ainsi quelques dossiers :

- Retraits des œuvres lapidaires rue Sainte Marthe et rue du Rabot

La question de la sécurisation des œuvres rue Sainte Marthe et rue du Rabot était évoquée depuis plusieurs mois au sein du conseil de quartier.

Ainsi, ces œuvres sont à présent protégées dans la réserve des musées.

L'une d'entre elles, le « Dauphin » œuvre de Bernard d'Agesci, sera restaurée sur les budgets de la CAN et trouvera sa place au sein du musée d'Agesci, notamment dans le parcours de visite de juin consacré à cet artiste.

Romain DUPEYROU précise qu'un devis sera demandé pour la réalisation d'une copie de cette œuvre. A voir selon le budget et sur quel budget cela pourrait être imputé.

- Vases de la Brèche

Le conseil de quartier souhaite connaître l'avancée du dossier sur la restauration des vases de la Brèche. Sur ce point, il est précisé que la CAN financera une partie de cette restauration sur son budget. La question de la remise en place sur l'espace public et de l'emplacement n'est à ce jour pas étudiée.

- Cave ancienne Rue Chabot/Place de Strasbourg

Romain DUPEYROU précise que la Ville de Niort va faire tout son possible afin que cette cave soit classée au titre des monuments historiques. Cependant, pas d'échéance sur ce point – les procédures pour les dossiers DRAC sont souvent assez longues.

Daniel COURANT précise qu'il est important de veiller aux interventions et travaux aux alentours afin de ne pas détériorer la cave.

Sur ce point, le service Proximité Relations aux Citoyens précise que les services sont tous informés de la présence de cette cave et que toutes les précautions sont prises afin d'éviter ce genre de désagrément.

- Jardin des plantes

Les conseillers de quartier expliquent qu'ils souhaitent être associés au projet de réflexion, notamment sur la question de la statuaire, dans le cadre du projet de réhabilitation du jardin des plantes.

- Copie du buste de Thomas Hyppolite Main

Daniel COURANT rappelle la satisfaction du conseil de quartier suite à la copie du buste de TH Main. Il précise que lors de l'inauguration de cette copie en 2017, Monsieur le Maire avait expliqué qu'il serait intéressant de créer une galerie de personnages importants et ayant marqué l'histoire de la Ville de Niort. Daniel COURANT explique que le conseil de quartier pourrait débiter cette proposition par la réalisation d'une copie du buste de Antonin PROUST.

Antonin Proust (1832-1905), issu d'une famille de notables niortais, artiste, député, secrétaire d'État aux Beaux-Arts (avec rang de ministre), consacra toute son existence au développement des arts. Il est l'une de ces personnalités dont le XIXe siècle est riche et pour lesquelles il est difficile de faire la part entre le journaliste, l'ami des artistes, le critique d'art, l'historien et l'homme politique. (www.niortagglo.fr/fr/sortir-visiter/agenda/conference-antonin-proust-1832-1905-defenseur-des-arts-14303/index.html)

#Question des conseillers de quartier : « Où en est le projet de Franck Ayroles ? »

Jean-Pierre GEORGES explique que ce projet est suivi par le bureau du conseil de quartier et suit son cours. Suite à une rencontre avec monsieur le Maire, Franck AYROLES va lancer prochainement une campagne de financement.

A suivre dans le courant de l'année 2018.

Commission Cadre de vie

Groupe de travail Propreté

Un rappel sur l'expérimentation de la collecte par sacs est réalisé. Pour rappel cette expérimentation de collecte a eu lieu sur trois rues :

- Rue Mère Dieu
- Rue St Gelais
- Rue de l'Yser

A l'issue de l'expérimentation, le 10 janvier dernier, CAN et Ville ont décidé de maintenir ce dispositif.

Les conseillers de quartier peuvent se féliciter de la mise en place de cette collecte-test puisqu'ils sont en grande partie à l'initiative de cette demande.

Ainsi, Eugene SUREAU précise que la collecte par sacs « incite les usagers à trier » ; cela semble donc une bonne initiative et est un plus pour le quartier.

Cependant, il est précisé que cette expérimentation est plus efficace sur le secteur colline St André que sur la rue de l'Yser. Il existe en effet un grand nombre de dépôts sauvages et contenus ventouses sur la rue de l'Yser.

Eugene SUERAU rappelle que la question de la gestion des ordures et cartons des commerçants est toujours problématique sur le Centre-Ville – et surtout que le conseil de quartier demande que tous ces professionnels appliquent la réglementation en la matière.

Le conseil de quartier demande donc une rencontre avec les services de la Ville et de la Can pour évoquer, entre autre, cette situation.

Cette rencontre aura lieu à **l'Hôtel de Ville le mardi 11 avril à 18h30.**

Le conseil de quartier souhaite pour cette rencontre lancer un travail en concertation avec les services et habitants. Trois points pourront donc être évoqués :

- La gestion des ordures et cartons des commerçants/restaurateurs
- Les encombrants sur certains points « noirs/sensibles »
- La problématique de la gestion des déchets sur des lieux stratégiques (halles, Piloni, Temple...)

Dominique SIX rappelle cependant que la Ville a bien avancé en termes de propreté sur la Ville. S'il y a encore quelques lacunes, les choses vont dans le bon sens.

Groupe de travail Circulation sur la colline Saint-André

Pour rappel, le changement de sens des quatre rues sur la colline a été mis en place le lundi 16 janvier 2017. Ce projet de changement de sens était validé sur une expérimentation d'un an pour les rues :

- Rue Jard Panvillier
- Rue Cloche Perce
- Rue du Faisan
- Rue du Soleil

Ainsi, un bilan a été réalisé fin décembre. Ce bilan a eu lieu en cherchant à satisfaire l'intérêt général et a ainsi permis de décider de la pérennisation de l'expérimentation sur l'ensemble des 4 rues concernées – en proposant cependant une étude plus précise sur la Rue Jard Panvillier.

Une période de travaux de concessionnaires est à venir sur l'ensemble du secteur colline Saint André. De nombreuses perturbations sont donc à prévoir. Ainsi, une fois ces travaux terminés la situation de la rue Jard Panvillier pourra être étudiée.

Romain DUPEYROU précise que ce dossier était très long à mettre en place mais cependant très intéressant sur l'aspect concertation.

Jean Pierre GEORGES confirme en effet qu'il y a eu beaucoup de travail et que les choses semblent maintenant bénéfiques pour le plus grand nombre d'utilisateurs, et la majorité des riverains.

Aménagement de la rue des trois Coigneaux

Sur demande du conseil de quartier et après des visites sur site, les travaux d'aménagement de la rue des trois Coigneaux vont débiter à la mi-2018. En début d'année 2018, ce sont les concessionnaires (Syndicat des Eaux du Vivier notamment) qui vont réaliser des aménagements sur cette rue.

Une période de perturbation est donc à prévoir – cependant tout cela est pour le bien et l'intérêt de cette rue qui sera totalement requalifiée.

Romain DUPEYROU explique que ce projet est original pour le Centre-Ville car c'est le premier projet de voirie du conseil de quartier Centre-Ville sur cette mandature. Il félicite le conseil de quartier pour cet investissement.

Les projets en réflexion de la commission Cadre de vie

Les deux fontaines en bas de l'avenue de Paris

Jean Pierre GEORGES évoque une demande du conseil de quartier. Les conseillers souhaitent en effet réhabiliter et reprendre les fontaines situées en bas de l'avenue de Paris. Ces deux fontaines ouvrent sur l'entrée du centre-ville et de la place de la Brèche et sont donc des vitrines de la Ville.

Dominique SIX explique que ces réhabilitations sont déjà prévues dans le courant de l'année 2018.

Installation de ruches en Centre-Ville

Jean Pierre GEORGES évoque une demande du conseil de quartier de mise en place de ruches en Centre-Ville, ce dans l'idéal, au jardin des plantes.

Ce projet semble utile sur un plan environnemental et pédagogique.

Le projet est donc à travailler.

Commission Animation

Soirées contes :

Nicole MIOT, l'une des référente de la commission Animation, évoque les soirées contes du conseil de quartier.

Elle réalise un rapide bilan de la soirée conte du 17 novembre 2017 :

- Pour cette soirée, le conseil de quartier a souhaité travailler sur la diversité. Il s'agissait de mettre en avant la mixité et la richesse que celle-ci peut apporter sur un territoire. La notion de vivre ensemble étant au cœur du projet. Une rencontre a eu lieu avec l'association AlphaBen pour travailler en ce sens.

La soirée a ensuite eu lieu au patronage laïque. Très beau succès de cette édition avec plus de 150 personnes présentes dans le public et dans cette belle salle. Une création 100% bénévole et un très bel engagement de tous.

- La soirée de 2018 aura lieu elle le vendredi 1^{er} juin à 20h à l'école Michelet. Pour cette soirée, le conte, qui se voudra « Conte Moderne », sera entièrement créé par les enfants et adultes, en totale collaboration, selon un planning établi. La thématique choisie afin de guider l'année : « Les Dragons ».

Au cœur du patrimoine niortais, ce thème permettra d'éveiller l'imaginaire, mais aussi de faire appel à l'histoire, au patrimoine, à la culture, et toute autre discipline permettant d'enrichir les connaissances de tous.

L'objectif de cette représentation, en plus de la création et du partage d'expérience :

- Découverte et approche du monde culturel
- Aboutissement par collaboration entre différentes générations
- Projet de classe avec une échéance enrichissante pour enfants et adultes

Le conseil de quartier est à l'initiative de ce projet qu'il soutient. Il réalise des points réguliers avec la classe et son enseignante.

Boîtes à livres :

Dans le cadre du centenaire de la fondation du Lions Club international, les quatre Lions Clubs niortais, Niort Doyen, Niort Donjon, Niort Venise verte et Niort Val de Sèvre ont décidé de s'unir pour proposer des actions au service des Niortais. Afin de lutter contre l'illettrisme, une action nationale est déclinée localement par l'implantation de boîtes d'échange de livres en libre-service. Les clubs Lions niortais proposent à la Ville de Niort l'implantation de dix boîtes d'échange de livres. Cette action a été validée par la signature d'une convention de partenariat entre la ville de Niort et les Clubs Lions (Conseil municipal du 22 mai 2017).

Les lieux d'implantation des boîtes ont été définis par la Ville de Niort, en concertation avec les conseils de quartier et d'autres acteurs de proximité (écoles, centres socioculturels,...).

2. Actualités et informations en lien avec le quartier

Rue de la Terraudiere :

Le conseil de quartier s'interroge sur des aménagements évoqués dans la presse au sujet de la rue de la Terraudiere.

Dominique SIX, présent sur la visite sur site qui est citée dans la presse explique la situation. Il semblerait que cette portion soit sujette à de nombreux accidents et accrochages. Ainsi, la Ville se penche naturellement sur la question de la sécurisation et de suppression ou renforcement d'aménagement(s).

Cependant, avant d'entreprendre la moindre intervention, des comptages vont être réalisés afin d'objectiver les propos des usagers. Une fois les données en tête, des solutions pourraient éventuellement être apportées.

Les conseillers de quartier précisent qu'ils souhaitent que le passage piéton soit conservé.

Rue Thibault de Boutteville :

-

Source www.vivre-a-niort.com :

« Une cavité est apparue rue Thibault de Boutteville, située entre la place Chanzy et la place Denfert Rochereau, au cours d'un chantier d'installation de la fibre optique par l'Agglomération. Un périmètre de sécurité a été mis en place sur le secteur pour permettre au Groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux (GRIMP) du SDIS79 d'intervenir sur site. L'équipe a été chargée d'évaluer la dangerosité du site.

Une première reconnaissance effectuée par Niort Agglo au moyen d'une simple caméra du service Assainissement a révélé la présence d'une cavité sur toute la largeur de la rue et sur une profondeur de 3,50 mètres. Après intervention du GRIMP pour un premier repérage le 22 janvier, des sondages complémentaires sont actuellement en cours pour positionner et calibrer précisément la cavité. En fonction de l'état du terrain, des travaux de consolidation seront envisagés.

Le réseau assainissement, pour la collecte des eaux usées et pluviales, étant affecté, des travaux de restauration et/ou de reconstruction sont à entreprendre. Une déviation est mise en place jusqu'à nouvel ordre place Chanzy par la rue Pluviault et la rue Alsace-Lorraine, ainsi que par les rues Bernard d'Agesci, Saint-Gelais et du Vieux Marché dont le sens de circulation a été inversé. »

Nouvelle signalétique pour les cyclistes :

Sujet déjà évoqué début 2017 en conseil de quartier, une nouvelle signalétique à destination des cyclistes (mais aussi indirectement des automobilistes) est en place à Niort depuis début 2018.

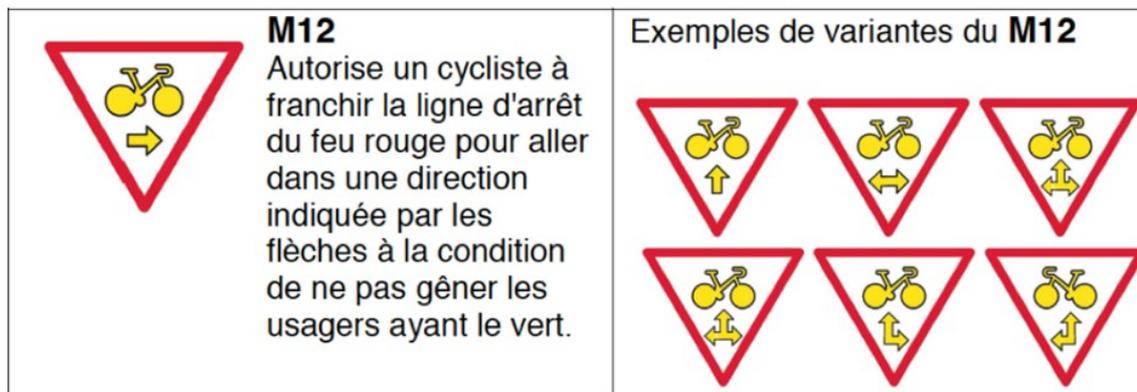
Pour rappel :

La nouvelle signalisation

De forme triangulaire, le nouveau panneau est composé d'un pictogramme de couleur jaune représentant un vélo qui apparaît sur un fond blanc bordé d'une bande rouge. Une flèche de couleur jaune indique aux cyclistes la direction à suivre, à droite ou tout droit s'il n'y a pas de voie à droite. Le panneau a la même signification que le feu jaune clignotant.

Les obligations des cyclistes

Les nouveaux panneaux et feux ne donnent pas tous les droits aux cyclistes. Pour franchir le feu rouge et s'engager vers la voie de droite ou poursuivre leur chemin tout droit s'il n'y a pas de voie à droite, ils devront faire preuve de prudence et respecter la priorité accordée aux autres usagers, particulièrement les piétons auxquels ils devront céder le passage.



En l'absence d'une de ces deux signalisations, les cyclistes ont évidemment toujours l'obligation de respecter le feu tricolore.

3. Questions diverses

L'œuvre Aliénor d'Aquitaine présente dans la salle du conseil municipal sera-t-elle restaurée bientôt ?

Romain DUPEYROU explique que cela est bien prévu – et le sujet pourra être évoqué lors de la rencontre avec Simon LAPLACE du 26 mars 2018.

Un conseiller évoque des « lattes », jadis utilisées pour délimiter le stationnement rue Victor HUGO. Elles seraient actuellement stockées à la Voirie et mériteraient d'être conservées.

Cela sera donc à étudier.

A voir comment répondre à cette demande.

L'aire d'accueil des campings-cars de Pré-Leroy n'est pas assez contrôlée selon l'un des conseillers de quartier.

Dominique SIX explique qu'un passage est pourtant effectué tous les jours.

Une riveraine de la rue du petit banc évoque deux points :

- **Elle précise que lors de la fermeture de la rue provisoirement les riverains ont vraiment apprécié le calme et tranquillité**
- **Dans un second temps, elle demande quand la fibre optique sera-t-elle disponible sur ce secteur ?**

Au sujet de la Rue du petit banc, Dominique SIX explique qu'il est malheureusement impossible de maintenir cette zone piétonne – la présence de commerces nécessitant l'accès à cette rue ouvert.

Sur la question de la fibre optique Romain DUPEYROU explique qu'il comprend totalement la situation. Malheureusement la Ville de Niort a peu de poids sur les choix des zones de déploiement. Elles sont gérées par Orange – la Ville est d'ailleurs souvent informées une fois l'intervention effectuée. Cependant, la fibre se déploie de plus en plus dans le Centre-Ville, tout est une question de temps.

Prochain Conseil de quartier : Mardi 29 mai 2018 à 20h

Contact :

Pierre FOURNIER
Coordinateur participation citoyenne
Service proximité et relations aux citoyens
05.49.78.73.46
pierre.fournier@mairie-niort.fr